



Metz, mardi 8 février 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00693**Modifiant l'avis n° FR/2022/00683**

Pris en application :

Crue (retour en marque de crue I)**MOSELLE CANALISEE****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 08/02/2022 à 10:30**o **Moselle canalisée**

entre les pk 347.760 (amont de l'écluse de Pompey) et pk 392.100 (écluse de Neuves-Maisons)

Commentaire :

Compte tenu de la baisse des débits et hauteurs d'eau à l'échelle de Toul, mesdames et messieurs les marinières et usagers de la voie d'eau sont informés du retour à la marque de crue I entre Neuves-Maisons et Pompey.

Le respect des prescriptions prévues par le Règlement Particulier de Police sur l'itinéraire Moselle (RPPM) en son article 11 pour la section comprise entre Apach et Neuves-Maisons sont applicables.

Le prochain avis informera l'ensemble des usagers soit du passage en marque de crue II, soit du retour à la normale de la ligne d'eau de la Moselle.

Service(s) à contacter :

UTI Moselle, 6, rue de Méric, CS 21052, 57036 METZ CEDEX 7

Tél : 03 87 66 89 14 - Fax : 03 87 66 09 57

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef Agence Exploitation

Signé

Jean-Pierre VUILLAUME